



110

Le journal de Boissettes

Journal d'informations Municipales

Novembre 2019

3, place de Verdun - 77350 Boissettes - Tél.: 01 64 37 83 05 - Fax: 01 64 37 08 97 - Site: www.boissettes.fr - E-Mail: mairie@boissettes.fr

ÉDITORIAL



Chères Boissettaises, chers Boissettais.

Voilà une formule introductive de six années d'éditoriaux qui fera bientôt partie de mon histoire personnelle... mais ce n'est pas encore le temps des adieux, j'aurai l'occasion ainsi que mon équipe de le faire lors de la cérémonie traditionnelle des vœux le dimanche 12 janvier 2020. À quelques mois de la fin de la présente mandature c'est le temps de faire un bilan, même succinct, de l'action du Conseil Municipal ; c'est aussi l'occasion pour chacun

d'entre nous de revenir sur les événements heureux ou malheureux qui auront ponctué notre histoire personnelle ou collective durant ces six dernières années. Avant qu'une page ne se tourne souvenons-nous de toutes celles et de tous ceux qui nous ont quitté et qui resteront longtemps inscrits dans notre mémoire collective. Que l'on me permette simplement d'évoquer ici la disparition de Bernard-Yves Fournier, conseiller municipal réélu en 2014, trop tôt emporté par un mal foudroyant.

La vie continue, inexorablement, et se succèdent les peines et les joies comme viennent en témoigner les quelques mariages et naissances en trop petit nombre à mon goût... mais l'arrivée présente et dans un futur proche de jeunes foyers devrait améliorer significativement cette statistique!

Au titre de la vie du village une mention particulière est à donner à une histoire digne de Clochemerle : les « cloches de Boissettes », une suite judiciaire qui aura occupé la mandature précédente et que nous avons conclu heureusement en appel auprès du Conseil d'État. Cette action symbolise l'attachement continu de vos élus à la préservation d'une certaine façon de vivre l'espace public. Ce profond respect de la tradition ne doit cependant pas être un frein à l'évolution tant que

celle-ci reste maîtrisée et en harmonie avec l'existant : c'est ce que nous avons voulu affirmer avec l'élaboration d'un nouveau règlement d'urbanisme, ce Plan Local d'Urbanisme qui fait aujourd'hui l'objet d'une première modification avec pour objectif d'encore mieux encadrer l'expansion urbaine de notre territoire.

Parler de notre bilan c'est également évoquer quelques grands chantiers comme le changement des branchements plomb des réseaux d'eau potable, les nombreuses interventions sur les réseaux d'électricité publique, la rénovation importante et réussie de la Salle Communale, les accès des Personnes à Mobilité Réduite en Mairie, l'important chantier sur l'accessibilité et l'embellissement du cimetière, les liaisons douces sur le terrain communal, la création de deux appartements dans l'annexe de la mairie et bientôt la sécurisation de la rue du Mont Aux Lièvres par l'installation d'un plateau de ralentissement... et bien d'autres réalisations ou des choix dans nos dépenses de fonctionnement sans doute moins visibles mais qui auront également contribué à l'attractivité de notre village.

Nous avons géré notre budget « en bon père de famille » : toutes les années nous avons pu dégager une capacité d'autofinancement significative sans augmentation de la pression fiscale communale avec une politique de recherche permanente de subventions : nous laisserons à nos successeurs une situation financière saine et ce malgré la baisse constante des dotations.

Pour finir, deux points :

Le premier concerne les gens du voyage dont nous n'avons plus subi la présence invasive depuis plus de deux années : la solution radicale adoptée a pu choquer certains mais elle a démontré son efficacité au moindre coût pour la collectivité.

Le second point est un mea culpa parce que nous aurions pu faire mieux et sans doute plus, mais soyez sur(e)s que tout ce qui a été décidé et entrepris l'a été dans l'intérêt général et dans le souci permanent d'un usage responsable des deniers publics.

Bernard FABRE, Maire

AU SOMMAIRE :

INFORMATIONS MUNICIPALES

Des nouvelles de l'école
Modification du PLU
Éclairage public innovant et économe
Réaménagement du cimetière

VIE DU VILLAGE

Repas champêtre et antillais
Réunion publique PLU
Concert baroque

HOMMAGES

ABSL

RADAR PÉDAGOGIQUE = SÉCURITÉ

PARTENAIRES TERRITORIAUX

SMITOM
Département de Seine-et-Marne
INSEE - Recensement

AGENDA

PROCHAINE DATE À RETENIR

Samedi 30 novembre - soirée Disco/Beaujolais
Dimanche 12 janvier - Vœux du Maire



Élu(e)s le 17 octobre au Conseil Municipal des Enfants pour l'année scolaire 2019/2020

INFORMATIONS MUNICIPALES

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Rentrée scolaire

D'année en année, l'effectif de l'école diminue: de 110 élèves en 2015 ils étaient 93 inscrits le jour de la rentrée 2019.

C'est pourquoi l'Inspection Académique a supprimé une classe.

Restent donc quatre classes:

- 28 enfants en maternelle 1^{ère} et 2^e années,
- 17 en grande section de maternelle et CP,
- 21 en CE1 et CE2,
- 27 en CM1 et CM2.

Le nombre d'enfants de Boissettes est relativement stable, 18 en 2018, 16 cette année.

Conseil Municipal des Enfants

Pour la cinquième année consécutive, le CME a attiré l'intérêt des élèves de CM1 et CM2 car 15 d'entre eux se sont portés candidats pour 7 mandats. 4 garçons et 3 filles ont été élu(e)s dans le respect de la parité dont Sofian Rodrigues, jeune boissettais de CM2 (deuxième

à gauche sur la photo de la page précédente).

Félicitations Sofian pour ton investissement dans cette action citoyenne!



Ils vont choisir leurs candidats dans le secret de l'isoloir pour la première fois!

MODIFICATION DU PLU EN COURS

Le processus de validation du PLU se poursuit dans le respect du planning prévu soit une adoption en janvier 2020.

La consultation des Personnes Publiques Associées Département, CAMVS, les communes voisines, le 28 septembre, le support de l'exposé de notre architecte urbaniste exposé lors de la réunion publique du 28 septembre est consultable sur :

<http://www.boissettes.fr/library/PROJET-MODIF--PLU>

Les dates de permanence à la mairie du commissaire enquêteur vous seront communiquées très prochainement.

Rappelons que la modification du PLU ne porte pas sur le zonage de la commune mais apporte des outils complémentaires de maîtrise foncière comme la modification des règles

d'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques.

ÉCLAIRAGE PUBLIC INNOVANT ET ÉCONOME

Depuis le 25 octobre de nouveaux lampadaires « intelligents » et économes sont en fonction Avenue du Général de Gaulle.

Il s'agit de 13 points lumineux à LED et à détection de présence: Dès la tombée du jour l'allumage fonctionne à 10 % en mode veille et passe à 100 % pendant 30 secondes dès que passe un véhicule (voiture, moto, vélo) ou un piéton... ou un sanglier!

30 % de la dépense totale de 14 700 € ont été subventionnés et les économies sur le budget énergie de la commune seront rapidement appréciables.

RÉAMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

On peut désormais circuler facilement dans les allées qui, revêtues d'un enrobé couleur miel (comme les allées du jardin du château de Fontainebleau!) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le Jardin du Souvenir sera terminé courant novembre.

C'est en 2020 qu'un columbarium sera édifié et que la croix centrale et le portail seront repeints: ainsi notre joli cimetière aura fait peau neuve au printemps.



VIE DU VILLAGE

REPAS CHAMPÊTRE ET ANTILLAIS



Les habitants de notre commune ne boudent pas ce moment de retrouvailles et comme chaque année ils et elles étaient nombreux - une centaine pour le punch apéritif, 80 pour le repas sous velum - par ce temps estival.

Au menu, des spécialités antillaises préparées par un traiteur guadeloupéen et son équipe dont un colombo de porc savoureux.

Après le repas la tombola animée par Jean-François Lesieur secondé par deux jeunes boissettais a fait de nombreux heureux et heureuses, le gros lot étant un dîner pour deux, aux chandelles et au champagne au château de Vaux le Vicomte.



Les convives ont prolongé jusqu'en soirée et en musique le plaisir d'être ensemble.

Un GRAND MERCI aux membres de l'ABSL, anciens et nouveaux, qui ont préparé cette joyeuse fête et assuré le service à table.

RÉUNION PUBLIQUE PLU



Thierry Segura, membre du Comité de Pilotage explicite le recours à une modification du PLU.

Le projet de modification du PLU a été présenté le samedi 28 septembre par Stéphane Rodrigues, architecte/urbaniste du cabinet A4plusA. Il avait été élaboré conjointement avec les membres du Comité de Pilotage, Philippe Barrault, Xavier Daras et Thierry Segura.

Très attentifs durant la présentation du document, les participants ont également posé de nombreuses questions d'intérêt collectif ou individuel.

CONCERT BAROQUE



L'ensemble Altaïr rassemble des musiciens amateurs et semi-professionnels qui explorent le répertoire renaissance et baroque. Autour d'une basse continue au clavecin et à la viole de gambe gravitent des violons, des flûtes à bec, un hautbois et d'autres instruments pour un récital varié mariant entre autres le prélude du Te Deum de M.A. Charpentier, Le concerto pour deux violons et violoncelle en Ré mineur de Antonio Vivaldi, des airs traditionnels du 17^e siècle ainsi qu'un extrait des Indes Galantes de Jean-Philippe Rameau. Le samedi 12 octobre, sous la direction d'Isabelle Ragot, les musiciens ont transmis au public charmé leur plaisir de jouer ensemble.

Pour les remercier, la commune a convié auditeurs et musiciens à un pot convivial préparé par l'ABSL.

Hommages

À ceux qui nous ont quitté et nos condoléances à leurs familles.
Monsieur Ernest BUTRAK le 1^{er} septembre - Monsieur Claude PLISSONNEAU le 17 septembre
Madame Jacqueline JULIEN le 4 octobre

ABSL

En novembre, L'Association Boissettes Sports et Loisirs vous propose :

- De participer à une sortie BOWLING le lundi 18 novembre : rendez-vous à 18 heures à la Cartonnerie de Dammarie-Lès-Lys pour une compétition amicale. Prix = 3,90 € la partie. Covoiturage possible : contacter Béatrice Lucot au 06 10 87 23 74. Et si cela vous tente dîner convivial sur place après l'effort !
- De passer une soirée DISCO-BEAUJOLAIS trépidante le samedi 30 novembre à partir de 19 heures à la salle communale « L'école ». Restauration sur place, prix doux, dessert offert. Un formulaire d'inscription sera distribué dans chaque boîte à lettres.

PARTENAIRES TERRITORIAUX



Le dernier ramassage des conteneurs de déchets végétaux aura lieu le vendredi 13 décembre. Reprise le vendredi 13 mars 2020 (à vérifier le moment venu sur www.smitomlombric.fr).



BILAN SUR LE PRIX DE L'EAU EN SEINE-ET-MARNE

L'analyse du prix de l'eau en Seine-et-Marne se base sur une enquête, réalisée entre juillet 2018 et février 2019, auprès de tous les gestionnaires d'eau du département, et dont le taux de réponse a atteint 99,2 % (données de 506 communes). Dans 98 % des cas (464 communes), une « facture d'eau type » de 120 m³ a été fournie pour l'année.

Au 1^{er} janvier 2018, le prix de l'eau potable - incluant le traitement et l'entretien des infrastructures de distribution - a été de 3,33 €/m³.

Le prix de l'assainissement collectif - collecte et dépollution des eaux usées - a été de 2,27 €/m³, **Soit au total 5,60 €/m³**.

Sur les 12 dernières années, l'augmentation est de l'ordre de + 45,4 %, soit en moyenne + 3,8 % par an.

Avec un prix moyen de 5,74 € TTC/m³, les petites communes (< 500 hab.) sont celles où l'eau coûte le plus cher, suivies de près par les communes entre 500 et 1000 hab. avec 5,72 € TTC/m³. À l'inverse, ce sont les plus grosses communes qui sont les plus attractives (4,51 € TTC/m³).

On retiendra que **95 % des habitants du département payent l'eau entre 1,5 et 6,50 euros TTC/m³, selon qu'ils disposent - ou non - de l'assainissement collectif.**

L'analyse par mode de gestion montre que les services d'assainissement dont la gestion a été déléguée sont aujourd'hui plus chers (2,13 € HT/m³) que les services gérés en régies communales et intercommunales (1,69 € HT/m³).

Cf. : Observatoire de l'eau www.eau.seine-et-marne.fr

LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS

Depuis le 9 septembre 2019, un **radar pédagogique** est installé à l'entrée Ouest de Boissettes, rue du Mont aux lièvres. Installé dans une zone à 50 km/h, ce radar affiche la vitesse des véhicules arrivant de Boissise-la-Bertrand. La vitesse réelle s'affiche jusqu'à 60 km/h ; au-delà seul un pictogramme DANGER est apparent.



En fonction des données enregistrées à chaque passage de véhicule (quelle que soit sa vitesse), la Mairie envisagera d'installer ou non d'autres dispositifs de sécurité visant à faire respecter la limitation de vitesse.

Toujours dans un souci de respect de la limitation de vitesse et de sécurité des piétons, cyclistes et autres véhicules, des dispositifs type « plateaux surélevés » seront installés, prochainement avenue du Général de Gaulle (entrée Est du village entre le Mée et les Uzelles), en coopération avec la ville du Mée-sur-Seine.



RECENSEMENT À BOISSETTES du 16 janvier au 15 février 2020

Cette opération est de portée nationale, c'est l'intérêt de tous d'y participer :

- Pour l'État, le recensement contribue à la définition des politiques nationales.
- Pour la commune, il permet d'établir la Dotation Globale de Fonctionnement qui est calculée en fonction du nombre d'habitants de la commune. Il définit aussi le nombre d'élus au Conseil Municipal.
- Pour les entreprises, le recensement apporte les éléments factuels pour décider de l'implantation de commerces, d'usines...

Le recensement est organisé et contrôlé par l'INSEE, ce sont les communes qui réalisent la collecte.

L'agent recenseur sera Mme Nadeau qui a assuré la même fonction lors du précédent recensement en 2015. En 2019, 60 % des habitants en France ont répondu avec Internet. Logiquement Boissettes devrait largement dépasser ce score !

Le coordinateur communal est M. Xavier Daras, adjoint au maire. Début janvier, chaque habitant recevra dans sa boîte à lettres les modalités pratiques du recensement.

AGENDA

Judi 14 novembre
Conseil Municipal

Samedi 30 novembre
Soirée Disco-Beaujolois nouveau

Dimanche 12 janvier
Vœux du Maire

Retrouvez l'agenda actualisé sur www.boissettes.fr

Horaires d'ouverture au public de la Mairie: Mercredi: 9h00 - 12h00 - Vendredi: 15h00 - 19h00 - Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00.

Le Maire et les conseillers municipaux reçoivent sur rendez-vous.

Directeur de la publication: Bernard FABRE - Comité de rédaction: Franceline ADT-GUILBERT, Fabienne COLIN-FAURE, Xavier DARAS

Parution 3 fois par an: mars, juillet et novembre - Tirage 250 ex - Distribution par nos soins